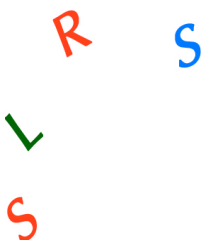




Saint-Louis
Réseau
Sein

SAINT-LOUIS-RESEAU-SEIN

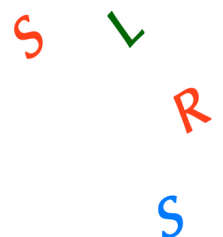
BILAN D'ACTIVITE 2006



Saint-Louis Réseau Sein

Hôpital Saint-Louis / Centre des Maladies du Sein
1 avenue Claude Vellefaux – 75475 PARIS cedex 10
Secrétariat Saint-Louis-Réseau-Sein : Charlotte LENA
Téléphone : 01.42.49.47.48

E.mail : saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr / contact@saint-louis-reseau-sein.org



Introduction

Le réseau de santé Saint-Louis-Réseau-Sein a été créé à l'initiative du Collège des gynécologues médicaux de Paris et d'Ile de France et du Centre des Maladies du Sein de l'Hôpital Saint-Louis.

Il a pris la forme d'une association loi de 1901 déclarée en préfecture le 9 Février 2005, publiée au Journal Officiel du 26 mars 2005.

Après un avis favorable en Janvier 2006, Saint-Louis-Réseau-Sein est financé par la DRDR et a reçu son premier versement le 19 juillet 2006.

Conformément au cahier des charges, Saint-Louis Réseau-Sein présente son bilan d'activité de l'année 2006 selon les modalités déterminées par la Haute autorité de santé (recommandations ANAES version 2001).

SOMMAIRE

1- Identification du réseau	
1- nom du réseau	p.4
2- Promoteurs	p.4
3- Structure juridique	p.4
4- Aire géographique	p.4
5- Objet	p.5
2- Bilan	
I- <u>Données « patientes »</u>	p.7
1- Données qualitatives	p.7
a. Moyens de communication	
• Lettre d'information	
• Lettre d'information sur le dossier informatisé	
• Site internet	
b. Critères d'inclusion et de sortie	
c. Participation des usagers	
2- Données quantitatives	p.9
II- <u>Données « professionnels »</u>	p.10
1- Données qualitatives	p.10
a. Moyens de communication	
b. Modalités d'adhésion	
c. Critères d'inclusion et de sortie	
2- Données quantitatives	p.12
III- <u>Fonctionnement du réseau</u>	p.14
1- Description du réseau	p.14
a. Comité de pilotage	
b. Conseil d'administration	
c. Bureau	
d. Comité exécutif	
e. Cellule de coordination	
2- Données qualitatives.....	p.17
a. Prise en charge des patientes	
b. Référentiels	
c. Base de données	
3- Données quantitatives.....	p.19
a. Séances de formation pluridisciplinaire	
b. Séances d'éducation et d'information des patientes	
c. Réunions catégorielles	
3- Environnement.....	p.20
IV- <u>Etat des comptes pour l'année 2006</u>	p.21
3- Conclusions	p.23

1 - Fiche d'identité du réseau

1 - Nom du réseau

- SAINT-LOUIS RESEAU SEIN
- Siège social : Hôpital Saint-Louis (AP-HP), 1 avenue Claude-Vellefaux
75475 Paris cedex 10

2 – Promoteurs :

- Collège des gynécologues médicaux de Paris et d'Ile-de-France
- Hôpital Saint-Louis (AP-HP)

3 - Structure juridique :

Nom de la structure : SAINT-LOUIS RESEAU SEIN
Statut juridique : association loi de 1901
Date de constitution : 26 mars 2005

Adresse : Hôpital Saint-Louis, 1 avenue Claude-Vellefaux,
75475 Paris Cedex 10

Téléphone : 01 42 49 47 48
Email : saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr /
contact@saint-louis-reseau-sein.org

Responsable juridique : Dr Bertrand Tournant – Président de l'association
Profession : Gynécologue libéral et praticien associé à l'Hôpital
Saint-Louis

Adresse professionnelle : 33, rue Amédée Bouquerel, 60 200 Compiègne.
Téléphone : 03 44 23 08 06
Fax : 03 44 20 43 20
Email : bertour@wanadoo.fr

4 - Aire géographique :

Paris dans son ensemble, plus particulièrement arrondissements du centre, du nord et de l'est (3^{ème}, 4^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} arrondissements).

Les départements suivant d'Ile-de-France : Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Val de Marne, Seine et Marne, Hauts-de-Seine.

Les départements de l'Oise et de l'Aisne.

5 - Objectifs et moyens mis en œuvre :

La création de Saint-Louis Réseau Sein répond aux préoccupations actuelles de santé publique en cancérologie : l'augmentation du nombre de cancers du sein et la mise en place de nouvelles structures de soins.

Le nombre croissant de cancers du sein diagnostiqués chaque année en Ile de France, l'allongement de la durée de vie des patientes liée à la précocité du diagnostic et à l'amélioration des traitements entraînent une augmentation considérable de la file active des patientes suivies pour cette pathologie. La mise en place du Plan cancer prend largement en compte les attentes des malades en matière de prise en charge globale et d'amélioration de la qualité de la vie

Saint-Louis Réseau Sein s'est donc fixé pour objectifs de mettre en place un suivi alterné ville / hôpital, pluridisciplinaire médical et para médical en assurant trois grandes fonctions :

- la surveillance médicale alternée, dans le but d'assurer un diagnostic et un traitement précoces des rechutes, le dépistage des complications liées aux séquelles des traitements. Elle est réalisée par des gynécologues, des généralistes, des radiologues.
- le suivi psycho social de la patiente et, si nécessaire de ses proches par des professionnels du réseau qui ont un rôle majeur d'information et de soutien.
- l'accès aux soins de support : kinésithérapie et drainage lymphatiques, consultation de diététique, voir ateliers de relaxation thérapeutique.

Saint-Louis Réseau Sein se propose d'apporter une valeur ajoutée aux soins traditionnels pour répondre à la demande des patientes de bénéficier d'une prise en charge globale dans un contexte de proximité librement choisi et de voir favoriser leur autonomie.

La qualité de la prise en charge des patientes impose l'amélioration des pratiques professionnelles, l'évaluation du service rendu et l'intégration du réseau dans les

nouvelles structures en cancérologie. Les professionnels bénéficient, dans le cadre du réseau de réels échanges et de partages de pratiques. Dans ce but des référentiels de suivi ont été élaborés en commun (suivi médical et évaluation des séquelles post-thérapeutiques, douleur, diététique, kinésithérapie, radiologie), L'élaboration de critères d'évaluation pertinents des bénéfices réels apportés font l'objet d'une réflexion au sein de la cellule de coordination et du Comité exécutif et seront présentés dans le dossier de demande de renouvellement de financement fin 2007. La participation du réseau à Oncorif confirme son implication dans la mise en place de la nouvelle organisation des soins en cancérologie conformément au décret du 22 mars 2007 relatif aux conditions d'implantation applicables à l'activité de soins de traitements du cancer.

I. DONNEES « PATIENTES »

1. Données qualitatives

a. Moyens de communication

SLRS a mis en place pendant l'année 2006 trois moyens de communication à l'usage des patientes :

- Une lettre d'information
- Une lettre d'information sur le dossier informatisé
- Un site internet

La lettre d'information et la lettre d'information sur le dossier informatisé permettent de faire connaître le réseau, de recueillir le consentement éclairé des patientes et de les inclure dans la base de données. (annexe n°1 et 2)

Le site internet ([www. saint- louis-reseau-sein.org](http://www.saint-louis-reseau-sein.org)) est destiné à faire circuler des informations sur la maladie, à faire connaître les prestations offertes par le réseau et à développer la diffusion des questions relatives aux droits des patients. Il permet de créer un dialogue interactif entre les patientes et l'équipe du réseau. Le site comprend une partie accessible à tout public et une partie réservée aux professionnels que nous détaillerons plus loin. Il comporte cinq grandes rubriques :

- présentation du réseau : expose l'historique, les objectifs du réseau et ses structures ainsi que la liste des professionnels du réseau.
- prise en charge du patient : rappelle les conditions d'entrée dans le réseau, les prestations offertes et contient des sous-rubriques thématiques d'information et d'éducation. Parmi celles-ci, la rubrique « accès au droit » informe les patientes de leur droits et des procédures pour les mettre en œuvre (loi du 4 mars, loi Léonetti, recherche ...).
- un dictionnaire sur le cancer du sein : il s'agit d'un glossaire qui doit aider les patientes à mieux maîtriser les termes techniques médicaux ce qui devrait permettre un meilleur dialogue et une prise de décision plus éclairée.
- une rubrique actualité : cette rubrique contient des informations relatives à l'actualité du réseau et aussi des informations relatives à l'actualité thérapeutique ou législative.

- des liens vers d'autres sites pour permettre aux patientes d'avoir un large accès aux possibilités de répondre à tout ce qui touche leur vie.

Enfin, une zone de dialogue permet aux patientes de poser toutes les questions qu'elles veulent et auxquelles un professionnel répondra.

b. Critères d'inclusion et de sortie :

Les critères d'inclusion dans le réseau sont les suivants :

- La phase initiale institutionnelle du traitement se déroule au Centre des maladies du sein de l'hôpital Saint-Louis (chirurgie seule et/ou chimiothérapie et/ou radiothérapie) coordonnée par le médecin référent du centre. Sur demande expresse de la patiente dont le médecin n'appartiendrait pas au réseau, il peut lui être proposé de consulter un médecin généraliste, un gynécologue ou tout autre professionnel figurant sur la liste des membres du réseau. Ainsi, une patiente suivie par un médecin généraliste et/ou spécialiste non adhérents peut, si elle le désire entrer dans le réseau dans le respect de la déontologie.
- Les patientes sont informées de l'existence et du fonctionnement du réseau par leur médecin de ville appartenant au réseau et leur médecin référent hospitalier dès le début de la prise en charge.
- La patiente consentante signe la lettre d'information préalablement commentée par son médecin.

Les critères de sortie sont les suivants :

- Une rechute, pendant la durée du traitement.
- La patiente peut à tout moment, sur sa simple demande, sortir du réseau.
- Changement de domicile de la patiente hors secteur géographique.

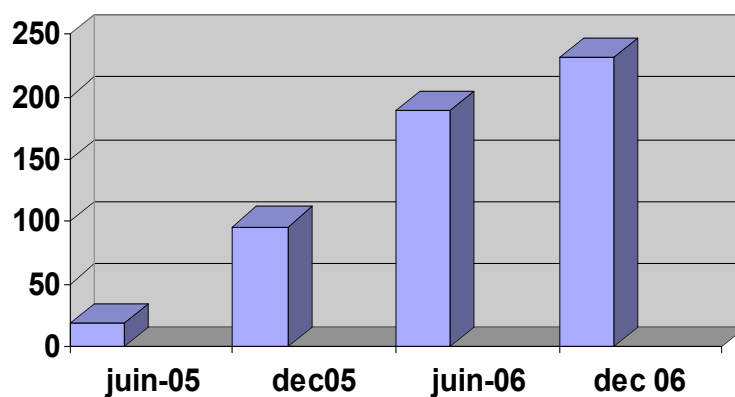
c. Participation des usagers dans le réseau

Les usagers sont représentés par l'association Europa Donna Forum France, membre de droit du conseil d'administration.

2. Données quantitatives

Paramètre	Valeur
1. Nombre de demandes de prise en charge	225
2. Nombre de patients entrés dans le réseau	225
3. Nombre de patients suivis dans le réseau (file active)	225
4. Taux de suivi	100
5. Nombre de sorties	1
6. <i>Nombre de réclamations et plaintes</i>	0

Nombre de patientes en fonction du temps



Commentaire :

La première intégration dans la base de données du réseau est effectuée en septembre 2004. L'année 2006 a enregistré une montée en puissance du nombre de patientes incluses dans le réseau ce qui représente une hausse de 450% sur 18 mois. On peut attribuer cette évolution à la constitution d'une équipe qui s'est progressivement renforcée au long de l'année : secrétaire au premier semestre, coordinateur administratif au deuxième semestre, coordinateurs médicaux en fins d'année. Ces résultats témoignent de l'importance de l'implication des professionnels tant hospitaliers que libéraux adhérents au réseau.

II. DONNEES « PROFESSIONNELS »

1. Données qualitatives

a. Moyens de communication : Le site internet

Le site propose une page accessible avec code secret destinée aux professionnels adhérents. Il comporte cinq grandes rubriques :

- Réseau : identique à celle de la page « grand public »
- Aspects pratiques : communication entre la cellule de coordination et le professionnel adhérent en proposant notamment le téléchargement de la proposition d'adhésion (Annexe 3).
- Documents : Présentation de différents documents médicaux utilisés par les professionnels du réseau (Protocole de suivi Annexe 4, Fiche de liaison Annexe 5...)
- Formation : Propose le téléchargement des différents exposés des professionnels intervenus lors des formations pluridisciplinaires.
- Agenda : Récapitulatif de l'ensemble des réunions et autres évènements organisés.

b. Modalité d'adhésion

Le professionnel de santé qui veut participer au réseau doit :

- remplir le formulaire d'adhésion à l'association (actuellement disponible sur le site internet)
- payer sa cotisation annuelle
- signer la charte et la convention constitutive

Chaque adhésion est enregistrée dans la base de données informatique du réseau.

Après adhésion, le professionnel de santé reçoit le référentiel de suivi établi par le réseau.

A chaque fois qu'une de ses patientes est incluse, il reçoit une fiche de liaison personnalisée.

c. Critères d'inclusion et de sortie

Les professionnels doivent exercer dans l'aire géographique du réseau.

Ils doivent être titulaires de diplômes reconnus les qualifiant dans leur activité.

Ils peuvent être libéraux ou salariés, médecins, paramédicaux ou appartenir au secteur psycho- social.

Les médecins sont généralistes ou spécialistes.

Les professionnels quittent le réseau dans les conditions suivantes :

- cessation d'activité
- radiation
- demande individuelle de sortie du réseau

2. Données quantitatives

Paramètre	Valeur
1. Nombre d'adhérents par catégorie professionnelle (CP)	Gynécologues : 75 Généralistes : 13 Radiologues : 12 Kinésithérapeutes : 94 Diététiciens : 48 Psychologues : 6 Médecins de la douleur : 3 Chirurgiens : 4 Oncologues : 4 <u>Total= 259</u>
2. Nombre de professionnels actifs dans le réseau par CP	67 professionnels de santé ont participé à la prise en charge d'une patiente <u>79 professionnels</u> adhérents ont été formés dont : 30 gynécologues 10 radiologues 15 kinésithérapeutes 7 diététiciens 5 psychologues 5 généralistes 4 oncologues 3 médecins de la douleur
3. Nombre de professionnels sur le territoire par CP	<u>242</u> . 14 professionnels n'exerçant pas sur le territoire du réseau. (11 professionnels exercent dans le 78 et 3 dans le 91)

4. Evolution du nombre d'entrées par année et par CP	Années	2005	2006
	Nb professionnels	199	276
	Evolution	+77 professionnels Soit + 39%	

3 gynécologues libéraux sortis du réseau en 2006 pour cause de retraite

5. Evolution du nombre de sortie par année et par CP
- 75 gynécologues libéraux adhérents et 225 patientes incluses.
Soit $225/75 = 3.35$
6. Nombre moyen de prises en charge par professionnel libéral
- Environ 3 patientes prises en charge par gynécologue libéral.
Bornes : (0 à 23)

Commentaire

On peut noter que le réseau a pu se constituer dans un esprit de collaboration pluridisciplinaire pour assurer une prise en charge globale des patientes. La plupart des acteurs intervenant dans le suivi des cancers sont représentés. Il est prévu d'élargir le panel à des radiothérapeutes, des infirmières libérales et d'accroître la participation des chirurgiens et des structures de soins palliatifs.

III. FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1. Description du réseau

Le réseau comprend 5 organes : le comité de pilotage, le conseil d'administration, le bureau, le comité exécutif et la cellule de coordination.

a. Le comité de pilotage :

E.Bourstyn	Centre des maladies du sein St Louis. Membre de droit du CA
B.Carcopino	Gynécologue libérale Membre élu du CA
D.Delfieu	Médecin généraliste libéral Membre élu du CA
M.Espié	Oncologie St Louis (centre des maladies du sein). Membre élu du CA
R.Goudinoux	Cadre coordonnateur plan cancer St Louis
C.Pappo	Gynécologue libérale. Membre élu du CA
F.Perret	Gynécologue et praticien associé. Membre élu du CA
F.Salembien	Direction St Louis. Membre de droit du CA
F.Sarfati	Gynécologue libérale. Membre élu du CA
B.Tournant	Gynécologue libéral praticien associé. Président de l'association
N.Zernik	Association EDFF. Membre de droit du CA

b. Le conseil d'administration :

Noms	Qualification	Adresse
Membres de droit		
Docteur E. Bourstyn	Chirurgien Praticien hospitalier	Centre des maladies du sein. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Docteur B. Tournant	Gynécologue libéral et Praticien associé	33, rue Amédée Bouquerel 60 200 COMPIEGNE
Madame F. Salembien	Responsable de la délégation relations patients et partenariat	Direction. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Docteur M. Suissa	Radiologue libéral	Institut de Radiologie 31 avenue Hoche, 75008 PARIS
Madame N. Zernik	Présidente de l'association Europa Donna Forum France	Association Europa Donna Forum France 14, rue Corvisart, 75 013 PARIS

Membres élus		
Docteur B. Carcopino	Gynécologue libérale	45, rue de Surmelin, 75 020 PARIS
Docteur M. Chazey	Gynécologue libérale	1 allée du parc, 93 160 NOISY LE GRAND
Docteur D. Delfieu	Médecin généraliste libéral	85 rue Lepic, 75018 PARIS
Docteur C. Cuvier	Oncologue Praticien hospitalier	Centre des maladies du sein. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Docteur M. Espié	Oncologue Maître de conférences des universités-Praticien hospitalier	Centre des maladies du sein. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Monsieur R. GOUDINOUX	Cadre infirmier	Centre des maladies du sein. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Docteur J. Lipszyc	Gynécologue libérale	8, avenue du Mesnil, 94210 LA VARENNE
Docteur C. Pappo	Gynécologue libérale	Centre médical Faidherbe 10, rue du Dahomey, 75 011 PARIS
Docteur F. Perret	Gynécologue libérale	Centre des maladies du sein. Hôpital St-Louis 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS
Docteur F. Sarfati	Gynécologue libérale	48, boulevard Voltaire, 75 011 PARIS
Docteur F. Weber	Gynécologue libérale	119 avenue de Flandres, 75 019 PARIS
Docteur D. Winaver	Gynécologue libérale	109 rue de l'Université, 75 007 PARIS

c. Le bureau :

Président	Dr Bertrand Tournant
Vice présidente	Dr Edwige Bourstyn
Vice présidente	Dr Françoise Sarfati
Secrétaire général	Dr Marc Espié
Secrétaire générale adjointe	Dr Claire Pappo
Trésorière	Dr Francine Perret
Trésorier adjoint	Dr Dominique Delfieu

d. Le comité exécutif :

Il a été créé par une décision du conseil d'administration du 15/11/2006. Sa mission est de définir les stratégies du réseau, coordonner et superviser l'activité des salariés et des différentes personnes ressources participant aux activités du réseau. Quatre personnes le composent :

DIRECTION	
Directeur	Docteur Edwige BOURSTYN
CONSEILLERS	
Cadre infirmier	Monsieur Raphaël GOUDINOUX
Médecin libéral	Docteur Bernadette CARCOPINO
Responsable de la délégation aux relations avec les patientes et au partenariat de l'hôpital St Louis	Madame Fabienne SALEMBIEN

e. La cellule de coordination compte 4 salariés :

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS</u>	<u>DATE RECRUTEMENT</u>
P. Yves LOUBOUTIN	Coordonnateur administratif Temps partiel	01/08/2006
Faïza BEN MERABET	Médecin coordonnateur Temps partiel	02/11/2006
Charlotte LENA	Secrétaire Temps plein	02/11/2006
Roger MISLAWSKI	Médecin juriste Temps partiel	02/12/2006

2. Données qualitatives :

a. Prise en charge des patientes

b. Référentiels :

- protocole de suivi médical alterné

- fiche de consultation de qualité de vie

- prise en charge diététique des cancers

c. Bases de données :

Il existe une base « professionnels » et une base « patientes » :

- Base « Professionnels » :

- Les éléments de la base :

N° d'adhérent, Titre, Catégorie Professionnelle, Profession exacte, Coordonnées postale et téléphonique.

- Les moyens mis en œuvre :

- Fichier informatisé Excel regroupe l'ensemble des informations du professionnel.

- Fichier annexe « suivi adhésions » permettant de chiffrer les adhérents par année et contrôler les paiements des cotisations avec un rappel des coordonnées du professionnel.

- Un fichier papier assurant la traçabilité des cotisations, des reçus fiscaux et des engagements de l'adhérent.

- Base « Patientes » :

- Les éléments de la base :

Informations personnelles de la patiente, date d'entrée dans le réseau ainsi que la date de sortie en précisant le motif, Informations sur les médecins tenus pour la surveillance (Médecin référent du Centre des Maladies du Sein (CMS) et Médecin traitant), le suivi des consultations, les comptes-rendus du CMS, les fiches de liaison, les commentaires de saisie sur les différents documents joints et enfin, les dates de dernières consultations prévues pour l'Hôpital et la ville.

- Les moyens mis en œuvre :
 - Fichier informatisé Excel : Dès l'accord de la patiente pour l'inclusion dans le réseau (lettre d'information et lettre d'information sur le dossier informatisé signées), la patiente est incluse dans le fichier informatisé en précisant les données apparaissant sur la fiche de liaison papier transmise par le médecin du CMS.
 - Trois fichiers annexes :
 - Suivi des consultations : reprenant l'agenda des consultations de la patiente depuis son inclusion et précisant le retour effectif des fiches de liaison à l'Hôpital.
 - Compte-rendu médical du CMS : copie informatisée du compte-rendu médical via le réseau de l'Hôpital.
 - Fiche de liaison : Informatisation de la fiche de liaison selon les données indiquées par le médecin du CMS en précisant les coordonnées du médecin de ville et de l'Hôpital ainsi que celles de la patiente. Cette fiche permet de recevoir un compte-rendu simplifié de la consultation effectuée en ville et crée le lien essentiel entre l'Hôpital et la ville dans la base.
 - Un fichier papier : Permettant de regrouper l'ensemble des fiches de liaison en attente pour une prochaine consultation (Ville ou CMS).

3. Données quantitatives

a. Séances de formation pluridisciplinaire :

Cinq séances ont eu lieu :

Date	Thème	Participants
15/06/2005	La chimiothérapie des cancers du sein en pratique	50
19/10/2005	Comment lire une IRM mammaire et principales indications actuelles	61
01/03/2006	Imagerie interventionnelle dans le sein	61
07/06/2006	La prise en charge de la douleur après traitement du cancer du sein	75
04/10/2006	Comment lire une IRM mammaire et principales indications actuelles	65

b. Séances pour l'éducation des patientes :

Une conférence mixte a eu lieu avec l'association Europa Donna Forum France dans le cadre d'octobre rose : Suivi du cancer du sein par un réseau de santé : « Quels bénéfices pour les patientes ? »

c. Environnement :

Date	Thème	Partenaire
15/03/2006	Budget prévisionnel	URCAM / ARH
	Modalités de partenariat entre le réseau et un groupe hospitalier	BICHAT-BEAUJON
26/04/2006	Perspectives de partenariat avec un réseau de Cancérologie	RESEAU PARIS-NORD
01/12/2006	Séminaire patient et réseau	RESEAUX ONCONORMAND / KENT & SUSSEX (GB)
20/12/2006	Réseaux de santé en Europe	DEPARTEMENT DE SANTE REGION TOSCANE

IV. ETAT DES COMPTES POUR L'ANNEE 2006

Nature des dépenses	Nature des prestations	Budget du 01-05-06 au 31-12-06	Consommation effective-2006	Différentiel	Budget du 01-01-07 au 30-10-07
Investissement	Matériel informatique	10.000	5073	4927	0
	Mobilier	6.000	1048	4952	2.000
	Téléphonie	2.000	0	2000	0
	Amélioration du logiciel	4.000	0	4000	2.000
	Charges fixes loyer :	1200	0	1200	0
	-Frais d'agence				0
	-Dépôt de garantie	2000	0	2000	0
Fonctionnement	Loyer, charges et entretiens	16 000	0	16 000	20 000
	Communications téléphoniques et Internet	6.000	0	6000	8.000
	Consommables informatiques et fournitures diverses	4.000	1455	2545	6.000
	Frais de représentation	5.000	361	4639	7.000
	Assurances	1.000	200	800	1.100
	Services bancaires	2000	0	2000	2500
	Secrétaire médicale (1ETP)	26.700	18 980	7720	33.400
	Coordonnateur médical (1ETP)	56.700	8500	48200	70.900
	Coordonnateur administratif (1/2 ETP)	16.700	10 425	6275	20.850
	Expert comptable	2.400	0	2400	3.000
	Commissaire aux comptes	2.400	0	2400	3.000
	Maintenance informatique	2000	0	2000	2500
	Maintenance photocopieur	600	0	600	850
	Webmaster	5.000	0	5000	6.250
	Communication	9.000	17 770	- 8770	10.000
	Formation	Indemnisation des médecins	1200	0	1200
Indemnisation des professionnels paramédicaux		4000	0	4000	6000
Indemnisation des experts formateurs médecins		1350	0	1350	1670
Indemnisation des experts formateurs paramédicaux		1350	0	1350	1670
Frais d'organisation des réunions		5.300	0	5300	6.600
Total		193 900	63 812	130 088	230 290

Certaines lignes budgétaires n'ont pas été consommées en 2006 :

Le directeur de l'Hôpital Saint-Louis mettant à disposition un local pour la cellule de coordination du réseau, les lignes budgétaires « loyer, charges et entretiens » et « charges fixes loyer » n'ont pas été consommées.

Il a été décidé de ne pas procéder au recrutement d'un seul médecin coordonnateur à temps plein mais de ventiler ce poste sur plusieurs professionnels à temps partiel. Un premier médecin coordonnateur a été recruté le 1^{er} novembre 2006 à 1/5^{ème} ETP, un second le 1^{er} décembre 2006 à 2/5^{ème} ETP. Ces recrutements à temps partiel effectués en fin d'année 2006, justifient le différentiel du tableau ci-dessus.

La ligne budgétaire « Formation » n'a pas été consommée, le réseau mettant en place des formations spécifiques sous forme d'atelier pour l'année 2007.

L'ARH a donné son accord à Saint-Louis-Réseau-Sein pour utiliser une partie de ses crédits non consommés afin de les mettre à profit de certaines patientes dans le cadre de financements de consultations libérales psychologiques.

3- Conclusion

Ce premier bilan d'activité de Saint-Louis Réseau Sein semble globalement positif en tenant compte du fait qu'il a bénéficié du versement de la subvention ARH-URCAM seulement à partir du mois de juillet 2006.

Certains objectifs ont été réalisés conformément au tableau de bord prévisionnel du dossier promoteur.

Le réseau a achevé la rédaction et la mise à dispositions des outils fondamentaux à son fonctionnement : convention constitutive, charte du réseau, référentiels médicaux, fiche de liaison identifiant le parcours du patient.

Aux outils traditionnels de communication, Saint-Louis Réseau Sein a ajouté un site internet dont la fréquentation est croissante (Annexe 6). Il s'agit d'un moyen qui assume plusieurs fonctions vis-à-vis des patients et des professionnels et permet aussi de mettre les uns en relations permanentes avec les autres (boite de dialogue).

La base de données traditionnelle et informatisée permet, outre l'enregistrement en temps réel des patientes et des nouveaux professionnels adhérents, d'assurer en toute sécurité la traçabilité du parcours des patientes.

L'activité du réseau est réelle comme en attestent les 225 patientes incluses et les 260 professionnels adhérents au réseau

Les programmes de formation ont attiré un nombre important de professionnels. Ce nombre devrait croître grâce à la mise en place de formations plus spécialisées pour chaque profession et à la réalisation d'ateliers pratiques pluridisciplinaires courant 2007.

Certains objectifs n'ont été que partiellement atteints.

Les difficultés pour les recrutements des médecins coordonnateurs ont été liées au choix de faire appel à des professionnels d'exercice mixte pour leur pratique de terrain et leur connaissance du système de santé et à l'absence de lisibilité à long terme du réseau.

Des liens ont été tissés avec d'autres réseaux tels que Paris Nord, Onconord et Gynécomed. Une collaboration plus ciblée devrait permettre la mutualisation de certains moyens et une meilleure exploitation des données statistiques et épidémiologiques. Les relations avec des structures européennes (Angleterre, Italie)

apportent des ouvertures sur d'autres modes de fonctionnement des réseaux qui peuvent enrichir notre réflexion.

La finalisation en 2007 de projets débutés en 2006 doit permettre au réseau de réaliser les objectifs qu'il s'est fixé et surtout d'entamer un processus d'évaluation. En 2007, sont programmées :

- la mise en place de la consultation d'évaluation de qualité de vie après traitement initial qui doit faire bénéficier les patientes de prestations financées par le réseau
- la diffusion d'outils d'information pour l'éducation des patientes (brochures) viendra compléter le site internet
- la création d'un collège des radiologues constituera un apport au niveau de la qualité des services rendus
- Une enquête de satisfaction des usagers et des professionnels

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre d'information

Annexe 2 : Lettre d'information sur le dossier informatisé

Annexe 3 : Proposition d'adhésion

Annexe 4 : Protocole de suivi

Annexe 5 : Fiche de liaison

Annexe 6 : Charte du réseau

Annexe 7 : Statistiques du site internet